



26 janvier 2024

## Déploiement de la détection de la pharyngite ou de l'amygdalite à Streptocoque A

Nous souhaitons vous informer que la détection du streptocoque par prélèvement pharyngé chez les patients symptomatiques est débutée depuis le 22 janvier 2024 et qu'elle sera disponible progressivement dans les points de services locaux (PSL).

De façon plus spécifique, la séquence de déploiement est la suivante

- Québec (PSL Charest), dans la semaine du 22 janvier;
- Portneuf (Hôpital régional de Portneuf), dès le 26 janvier;
- Charlevoix (PSL St-Hilarion), dès le 29 janvier.

### Clientèle et fonctionnement

Ce service sera disponible gratuitement pour toute personne âgée de 3 ans et plus.

Dans le cadre de l'ordonnance collective OC-2023-07 *Initier une mesure diagnostique et thérapeutique chez l'usager présentant des signes et symptômes d'une pharyngite-amygdalite bactérienne*, l'infirmière procèdera à l'évaluation du patient. Un prélèvement de gorge sera effectué par cette dernière si elle le juge nécessaire suite à son évaluation en lien avec les critères établis. Ce prélèvement sera analysé sur place. S'il est positif, l'infirmière pourra appliquer l'ordonnance collective et compléter le formulaire de liaison comprenant l'antibiothérapie prescrite et les informations pertinentes (ex. poids). Lorsque la situation le nécessite (ex. allergie, grossesse ou allaitement, prise de warfarine, insuffisance rénale, etc.), l'infirmière pourra communiquer avec le pharmacien afin que ce dernier procède à un ajustement ou une substitution.

Vous pouvez consulter l'ordonnance collective en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/ProfSante/OrdonnancesCollectives/OC-2023-07.pdf>

### Accès aux services

Les services seront donnés sur rendez-vous seulement et seront d'une durée de 45 minutes dans les PSL. La prise de rendez-est possible via [Clic Santé](#), ou par téléphone au 418 644- 4545/ 1 877 644-4545 (sans frais).

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer ces informations aux usagers et au personnel concerné. Merci pour votre collaboration habituelle.